VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

De Propriété, Magasin, Cottage et lots à bâtir.

—DANS LE—

Cinquième (autrefois A'ger) et Septième Districts.

Carrie Gastel et M. Gastel vs. L. Pfister tuteur et John Kleinkemper, tuteur.

No 48,248 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur — Bureau, 138 rue Carondelet — JEUDI, 9 avril 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement rendu le 29 janvier 1896 et signé le 4 février 1896, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée, et d'après un ordre daté le 21 février 1896, émané du dit juge et en vertu des ordres de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, approuvant et homologuant les procédures des assemblées de famille tenues en ceci; la propriété décrite ci-après, à savoir:—

1° Le magasin en bois à un étage No 1038 rue Joliet et le cottage en bois à un étage contigu No 1034 rue Joliet dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 115 borné par les rues Joliet (autrefois Jefferson) Léonidas, Elm (autrefois Trois-Lème) et Zimple, sur deux certains lots de terre, désignés par les Nos 9 et 10, comme ils le sont aussi par la lettre "A," sur un certain plan et certificat d'arpentage, marqué X dressé par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, le 29 février 1896 enregistré et comme archives en l'étude d'Edgar M. Cahn, notaire de cette ville. Les dits lots forment l'encoignure des rues Joliet (autrefois Jefferson) et Zimpel et mesurent ensemble, d'après le dit plan, 60 pieds de face à la rue Joliet (autrefois Jefferson), la même largeur dans le fond sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Zimpel et entre lignes parallèles. Un bon emplacement d'affaires, dans un voisinage très peuplé et qui paiera comme placement.

2° Un certain lot de terre contigu et dans le même district et îlet que la propriété premièrement décrite, désigné par le No 8 sur le dit plan X enregistré en l'étude de Edgard M. Cahn, notaire de cette ville, et mesurant d'après le dit plan, 30 pieds de face à la rue Joliet, (autrefois Jefferson) la même largeur dans le fond sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, situé dans le même district et îlet que les propriétés premièrement et deuxièmement décrites, désigné par le No 7 sur le dit plan X, dont il a été question en ceci précédemment. Le dit lot 7 est contigu au dit lot 8 et mesure, d'après le dit plan 30 pieds de face à la dite rue Joliet, la même largeur dans le fond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ces deux lots se trouvent près des lignes de chars et feront de jolis endroits comme résidence ou comme des placements augmentant comme valeur.

4° La bâtisse double en bois à un étage, Nos 201 et 203 rue Sibleil et la bâtisse double en bois à un étage, No 214 rue River, sur un certain lot de terre situé dans le Cinquième district de cette ville, dans l'îlet No 152, borné par les rues Sibleil, autrefois Jackson, Homer et River, autrefois Jefferson et l'avenue Brooklyn, autrefois rue Madison, désigné par le No 5 sur un certain plan et certificat d'arpentage marqué Y fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, daté le 29 février 1896, enregistré et comme archives en l'étude de Edgar M. Cahn, notaire en cette ville, et mesure, d'après le dit plan, 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Sibleil (autrefois Jackson, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur et de face à la rue River (autrefois Jefferson) et entre lignes parallèles.

5° La rangée de quatre bâtisses en bois à un étage Nos 209, 211, 213 et 215 rue Sibleil (autrefois Jackson) sur deux certains lots de terre situés dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite désignée par les Nos 3 et 4 sur le plan sus mentionné Y et mesurant d'après ceia ensemble 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Sibleil (autrefois Jackson) sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profond sur entre lignes parallèles. Le dit lot No 4 est contigu au dit lot No 5.

6° Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet et contigu dans le fond aux propriété ci-dessus quatrièmement et cinquièmement décrites, désigné par le No 2 sur le plan sus-mentionné marqué Y et mesurant d'après cela 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue River (autrefois Jefferson) sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profond sur entre lignes parallèles.

7° La bâtisse double en bois à un étage, No 823 rue River, sur un certain lot de terre contigu au lot No 2, sixièmement décrit et dans le même District et îlet comme la propriété ci-dessus, cinquièmement décrite, désigné par le No 2 sur le plan sus-mentionné marqué Y, mesurant d'après cela 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue River (autrefois Jefferson) sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

8. Un certain lot de terre situé dans le Cinquième district de cette ville, dans l'îlet 7, borné par l'avenue Pelican, autrefois Pierre, les rues Alix, Bonny et Seguin, désigné par le No 8, sur le plan et certificat d'arpentage marqué Z, par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, daté du 29 février 1896, enregistré comme archives en l'étude de Edgar M. Cahn, notaire en cette ville mesurant d'après le dit plan 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur l'avenue Pelican (autrefois Pierre) sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Toutes les propriétés ci-dessus sont tout près du chemin de fer urbain, du chemin de fer du Fort Jackson et des bateaux passeurs.

Termes et conditions: Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance en paiements égaux annuels à 1 et 2 ans de crédit spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour contraindre la collection des billets, les améliorations doivent être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et accoutumées et l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1896 en plus et au-dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente par devant Edgar M. Cahn, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 mars—8 15 22 29—avril 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Patterson McCan.

No 19,811—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, 9 avril 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 5 mars 1896, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Deuxième, Colisée et Prytanée, désigné par le No 3, sur un plan en dessin par Hugh Grant, voyer, annexé à un acte par devant G. R. Stringer, anciennement un notaire de cette ville, le 1er mai 1847 et mesurant d'après le dit dessin 214 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Troisième sur 127 pieds, 1 pouce et 5 lignes de profondeur et de face sur la rue Colisée, desquelles deux rues il forme l'encoignure, et 127 pieds, 3 pouces 1-2 ligne sur la ligne la plus près de la rue Prytanée, le séparant du lot No 2 sur le dit plan ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers au plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance, s'il en reste, à 1 et deux ans, ou 1, 2 et 3 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 0/0 d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles et accoutumées et l'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1896 en plus et au-delà du prix de l'adjudication; les améliorations doivent être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et accoutumées et l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1896 en plus et au-dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente par devant Edgar M. Cahn, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 mars—8 15 22 29—avril 5 9

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. Frais et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant. J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Pass.

Départ—nous et dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI SITE POUR RÉSIDENCE

Sur une magnifique avenue,

Encoignure Nord-Est des rues State et Camp.

Succession de James J. Dowling.

No 48,752—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 138 rue Carondelet—JEUDI, 16 avril 1896, à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre en date du 9 mars 1896, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division "B", dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites—

Deux certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues State, Eléonore, Camp et Chestnut, désignés par les Nos 9 et 10, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue State sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot No 10 forme l'encoignure des rues State et Camp.

La rue State est une des rues les mieux pavées de cette ville et est bordée de plusieurs très jolies résidences. Plusieurs lignes de chars sont à proximité des susdits lots.

Termes: Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèques et liens du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat, dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets et l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1896 en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat, seront requis au moment de la vente.

Acte de vente par devant R. H. Downing, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

15 mars—15 22 29—avril 5 12 16

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Etalon de Sang—bai,

"TOMMIE SHAW"

No 17,788.

16½ mains de hauteur, âgé de 4 ans—Sire Norval, mère Luxury.

—AUSSI—

DEUX CHEVAUX.

In re

John T. Shaw vs Ses Créanciers.

No 48,379—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR D. DANZIGER, encanteur—Bureau 314 Bâtisse Hennen — Le JEUDI, 26 mars à 11 heures A. M., aux écuries de Clark Bros., No 539 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 10 mars 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques:

1° Un étalon de sang.
2° Deux Chevaux.
Pour le compte de la susdite insolvabilité.
Conditions—Comptant.
15 mars—15 18 22 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage entre Héritiers.

LE COTTAGE DOUBLE

Nos 3163 et 3165 rue St-Claude, entre Louisa et Clouet. Et

Trois lots pour bâtir adjacent

faisant face à la rue St Claude. Aussi

LE COTTAGE DOUBLE

No 3429 rue Bourgogne, encoignure Elmire, occupé comme Grocerie et Résidence. Et

COTTAGE TRIPLE

Nos 3421, 3423 et 3425 rue Bourgogne, entre Elmire et Désiré.

Mme Margaret Kreuzel, veuve en communauté du défunt Claus Helmke

Sr et als versus la mineure Bertha Loretta Buttner et als

pour partage.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.—No 46,258.

PAR D. DANZIGER encanteur, bureau 314 Bâtisse Hennen, MARDI le 31 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune—En vertu d'un ordre et d'un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 31 janvier 1896 et signé le 7 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir:—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dépendances, etc., situé dans le 3me district de cette ville, dans l'îlet No 402, borné par les rues St-Claude, Louisa, Clouet et Marais et désigné comme lot A, sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer, en date du 28 mars 1895, déposé en le bureau de F. D. Charbonnet, notaire public, conformément auquel dit plan, le lot ci-dessus mentionné a une distance de 31 pieds 6 po ces de l'encoignure des rues Louisa et St-Claude et mesure 58 pieds de face sur une profondeur de 117 pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double, contenant de chaque côté deux chambres, cabinet, galerie couverte, cuisine, etc.

2° Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le 3 district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Louisa, St-Claude, Clouet et Marais, et désignés comme lots Nos 12, 11 et 10, respectivement sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer, nommé ci-dessus et mesurant d'après le dit plan comme suit: Lot No 12 se joignant au lot A vers la rue Clouet mesure 30 pieds de face sur la rue St-Claude, par une profondeur de 117 pieds. Lots Nos 11 et 10 se joignent et mesurent chacun 30 pieds 8 pouces de face à la rue St-Claude par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 117 pieds.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 286, borné par les rues Bourgogne, Elmire, Désiré et Kemparts, désigné comme lot A, sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer, dont il a été déjà question en ceci, et d'après lequel le dit lot mesure 36 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur 106 pieds de profondeur et de façade à la rue Elmire.

Les améliorations comprennent un cottage double, occupé comme épicerie et résidence, et ayant magasin, quatre chambres, galerie couverte, une entrée pour l'écurie, citerne, etc.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le même îlet et district que le lot précédent et désigné par la lettre B, dans le susdit plan fait par C. Uncas Lewis. Le dit lot B touche le lot A sur le côté le plus près de la rue Désiré et mesure 54 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 106 pieds. Les améliorations consistent en un triple cottage, toit en ardoisée, chacun ayant 3 chambres, cuisine, etc.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance à un et deux ans. Le crédit en partie s'il en reste à être représenté par des billets des acquéreurs, garantis par liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue et portant huit pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement.

Les actes de vente devant contenir le pacte de "non alienando," le transfert des polices d'assurances, la clause pénale de 5 pour cent d'honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1896 en plus et au-delà du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 comptant.

Actes de vente par devant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

28 fév—28 29—mars 1 8 15 22 29 à date

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Wade.

No 21,717.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR JOHN J. CASTELL & CIE—John J. Castell, encanteur—Bureau No 144 rue Carondelet—Il sera vendu aux enchères publiques le JEUDI, 26 mars 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 20 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un lot de terre (sans améliorations) dans l'îlet borné par les Champs-Elysées, et les rues Marigny, Villeré et Robertson mesurant 30' 4" 5''' sur la rue Robertson par 119' 8" de profondeur, décrites dans l'acte de vente le 2 novembre 1889 par devant John R. Légier. Conditions—Comptant. Vente par devant John R. Légier.

29 fév—22—mars 1 8 15 22 29

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sur les lieux, 1037 rue Dryades, près Delord.

UNE GRUE, UN ÉCHAFAUDAGE,

Des planches, 5 brouettes, 80 allèges en pierre pour fenêtres, et un coffre d'outils pour charpentier.

SUCCESSION DE JOHN B ILER.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 48,350.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau No 610 rue Gravier—JEUDI, le 26 mars, à 11 h. A. M., il sera vendu à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessus en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A daté et signé le 13 mars 1896, pour le compte de la succession ci-dessus.

Conditions—Comptant.

15 mars—15 22 24 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

LES LOTS DE CHOIX A BATIR,

Coin des Rues Constance et Poeyfarré.

DEVANT ETRE VENDUS SÉPARÉMENT OU ENSEMBLE, AU CHOIX DES ACHETEURS.

VENTE EN PARTAGE.

Mme Jane Grinnell vs Edwin H. Grinnell et autres.

No 48-814—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JAS. A. BRENNAN Encanteur,—Bureau No 610 rue Gravier.—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI 21 avril 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 28 février 1896, et signé le 5 mars 1896, par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Trois lots de terre dans l'îlet ——, borné par les rues Poeyfarre, Foucher (maintenant Constance) et Duplantier (maintenant Calliope) et Magazine, Nos huit, neuf et dix sur un plan enregistré de O. De Armas, notaire, le 30 novembre 1848, comme plan No 2, propriété de David Sidle et femme; les dits lots sont contigus et mesurent comme suit: les lots huit et neuf chacun vingt-sept pieds six pouces de face sur la rue Poeyfarré sur quatre-vingt-dix-sept pieds deux pouces et cinq lignes de profondeur, le lot No 9 formant l'encoignure des rues Poeyfarre et Foucher (rue Constance). Le lot No dix a quarante pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de cent vingt-huit pieds et dix pouces.

Conditions—Comptant; l'acquéreur ou les acquéreurs assumeront les taxes de 1896 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent devront être déposés au moment de la vente.

Actes de vente, par devant Fred. Zengel, notaire, au frais des acquéreurs.

20 mars—20 22 29—av 5 12 19 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

2724 rue Decatur.

Succession de Mme Dora Nelson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 48,805.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau No 610 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, 14 avril 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, daté et signé le 10 mars 1896, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet "A" borné par les rues Decatur, Port, St-Ferdinand et North Peters, désigné par le No 7, et mesure vingt-deux (22) pieds quatre (4") et deux (2") lignes de face à la rue Decatur sur cent quarante-deux (142') pieds six (6") pouces sur la ligne de lots No six, cent quarante-deux (142') pieds sur la ligne du lot No 8, vingt-deux (22') pieds six (6") pouces dans le fond et face à une allée commune, commune au dit lot et autres, ayant quatorze (14') pieds quatre (4") pouces de largeur.

Conditions—La moitié ou plus, ou le tout comptant; la balance, s'il y en a un an, garanti par hypothèques portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final; les taxes de 1896 devront être assumées par l'acquéreur en sus et au-delà du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 0/0 sera requis du prix de l'achat au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred Zengle, notaire, aux frais des acquéreurs.

11 mars—11 15 22 29—avril 5 6 12 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence en briques de choix à deux étages,

937 rue Delord, entre Baronne et Dryades.

RETIRÉE DE LA RUE, GRANDES GALERIES sur la façade et sur le côté, grand jardin, cour briquetée et pavée, rue graveiée en face, près des marchés, écoles, églises et à dix minutes de marche de la rue Canal, en un voisinage des plus raffinés de la ville.

SUCCESSION DE BRIDGET SMITH.

No 48,144.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas H. Ryan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 48,585.

IL sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 31 mars 1896, à midi.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—A la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune—En vertu d'un ordre daté et signé le 24 février 1896 de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district, dans l'îlet borné par les rues Onzaga, Tonti, Miro et Dabadie, désigné par le No 4, et mesurant en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Onzaga sur 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Moitié ou plus comptant, balance en 1 an à 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles, taxes de 1896 devant être payées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire public au frais de l'acquéreur; dépôt de 10 pour cent est requis au moment de la vente.

29 fev.—19—mars 8 15 22 29 30 31

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau, 610 rue Gravier—Il sera vendu, MARDI, 24 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 10 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delord, anciennement Triton Walk, Julia, Baronne et Dryades, désigné par le numéro 52, sur un certain plan dressé par C. E. Zimpel, député-voyer des Etats-Unis, le 5 novembre 1883, déposé au bureau de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, et mesurant vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Delord sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles et ouvrant sur une allée dans le fond ouvrant sur les rues Baronne et Julia, en usage en commun avec les autres lots touchants.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste s'il y en a, à un et deux ans, en billets garantis par hypothèque portant intérêt de 8 cent par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; les acquéreurs devront en sus du prix d'adjudication, assumer les taxes de 1896. Ils devront déposer dix pour cent du prix au moment de la vente.

Actes de vente pardevant B. Ory, notaire public, aux frais des acquéreurs.

16 fév—16 23—mars 1 8 15 22 23 24

PLUS de cheveux gris.—En se servant du régénérateur instantané des cheveux, de Chas. Muller; il changera instantanément les cheveux gris en leur couleur naturelle; il n'est pas nuisible; d'un usage facile, pas de graisse, prix, $1; préparé seulement par Chas. Muller, 11 rue Baronne. Coiffure pour dames.

15 sept—41 2 dim

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE.

Semaine commençant Dimanche 15 mars.
Le comédien favori du monde,

HENRY E. DIXEY.

Tous les soirs (excepté Samedi) aussi Mercredi et Samedi Matinées. Le dernier acte de

THE SEVEN AGES,

Suivi par la troupe brillante de Augustin Daly dans

THE LOTTERY OF LOVE.

Samedi soir, à la requête générale,

AN EVENING WITH DIXEY.

Introduisant toutes ses fameuses imitations et spécialités.

Dimanche 29 mars—PRIMROSE & WEST.
22 mars—1 f

THEATRE ST-CHARLES.

Ce soir et toute la semaine—Matinée Mardi, Jeudi et Samedi.

THE AMERICAN GIRL,

Une comédie-drame.

Les scènes se passent en Amérique et à l'étranger.

Une histoire du jour avec les tumeurs américains

Prince Roy et The Little Lady

Deux rayons de soleil.

La semaine prochaine—MABEL PAIGE.
22 mars—1f

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Lundi, Mardi, Mercredi et Mercredi Matinée,

ROLAND REED,

—DANS—

LEND ME YOUR WIFE.

Jeudi, Vendredi, samedi et samedi matinée,

THE WOMAN HATER.

La semaine prochaine—The Private Secretary.
22 mars—1f

Gaieté! Amusements! Gaieté!

16ME ANNIVERSAIRE.

Un Grand Festival et Pique-Nique

—Sera donné par—

L'Association de Bienfaisance des Laitiers

AUX FAIR GROUNDS,

DIMANCHE, 26 AVRIL 1896.

Au bénéfice de leurs fonds de secours.

COMITÉ D'ARRANGEMET.

Jacques Bordeaux, Président;
Pierre Puisegur, ex-officio.
Pierre Dones, G. Laferrière.

Admission, 25 sous

Enfants au-dessous de 12 ans, gratis.

PROGRAMME.

Les courses commenceront à 2 heures 30 P. M. précises.

Première course—Sulky au train et au trot de chevaux de la classe 2:20. Courses d'un mille, les 3 meilleures en 5. Trois ou plus doivent courir Bourse $125; 1er prix, $75 00; 2me prix, $35; 3me prix, $15; prix d'entrée, 10 0/0 de la bourse.

Deuxième course—Sulky au train et au trot de la classe de 2:30. Course d'un mille, les 2 meilleures en 3—Trois ou plus doivent courir Bourse de $75; 1er prix, $40; 2me prix $25; 3me prix, $10; prix d'entrée, 10 0/0 de la Bourse.

Troisième course de charrettes à lait, trot et train pour des chevaux la propriété des laitiers seulement—Course d'un mille, 3 ou plus doivent courir Bourse, $25; 1er prix, $20; 2me prix, $5; prix d'entrée, 10 0/0 de la Bourse.

Amusements divers.

Sauts de corde pour jeunes filles—1er prix, Joli éventail; 2me prix, Joli porte monnaie.

Feuille dans de la farine pour des garçons—Les prix consisteront en pièces de 50 sous, 10 sous et 25 sous.

Attrape pomme pour un prix.

Attrape saucisse pour un prix.

Course d'un cochon huilé—Pour prix, le cochon.

Toutes les entrées devront être faites au salon de Mayle et Esparie, coin Poydras et Dryades, jusqu'au 25 mars à 3 heures P. M.

22 mars—22 29—av 5 12 19 26

Excursions Discontinuées.

A cause des restrictions placées aux excursions par le Bureau de Santé, le chemin de fer du East Louisiana discontinuera ses excursions du Dimanche jusqu'à nouvel ordre.

H. S. FERGUSON, A. G. M.

20 mars—3 f

AVIS D'ÉLECTION.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, Hôtel-de-Ville, 21 mars 1896.

Conformément à la Section 75 de la Charte de Ville, une élection sera tenue le MARDI, 21 avril 1896, en la ville de la Nouvelle-Orléans, aux divers precincts et polls devant être ci-après désignés entre les heures fixées par la loi, comme suit: De 6 A. M. à 7 P. M., pour l'élection des officiers de ville suivants:

Maire, Contrôleur, Trésorier, Commissaire des Travaux Publics, Commissaire de Police et d'Edifice Public.

Un Recorder Première Cour de Recorder, Premier et Quatrième Districts Municipaux.

Un Recorder Seconde Cour de Recorder, Second District Municipal.

Un Recorder Troisième Cour de Recorder, Sixième et Septième Districts Municipaux.

Un Recorder Quatrième Cour de Recorder, Cinquième District Municipal.

Un Recorder Cinquième Cour de Recorder, Septième District Municipal.

Un Recorder Troisième Cour de Recorder, Troisième District Municipal.

Un Conseiller pour le Premier District Municipal comprenant les Premier, Deuxième et Troisième wards.

Un Conseiller pour le Deuxième District Municipal comprenant les Quatrième, Cinquième et Sixième wards.

Un Conseiller pour le Troisième District Municipal comprenant les Septième, Huitième et Neuvième wards.

Un Conseiller pour le Quatrième District Municipal comprenant les Dixième et Onzième wards.

Un Conseiller pour le Cinquième District Municipal comprenant le Quinzième ward.

Un Conseiller pour le Sixième District Municipal comprenant les Deuxième, Treizième et Quatorzième wards

Un Conseiller pour le Septième District Municipal comprenant les Seizième et Dix-septième wards

Un Conseiller pour le Premier ward.
Deux Conseillers pour le Deuxième ward.
Trois Conseillers pour le Troisième ward.
Un Conseiller pour le Quatrième ward.
Deux Conseillers pour le Cinquième ward.
Un Conseiller pour le Sixième ward.
Deux Conseillers pour le Septième ward.
Un Conseiller pour le Huitième ward.
Deux Conseillers pour le Neuvième ward.
Deux Conseillers pour le Dixième ward.
Deux Conseillers pour le Onzième ward.
Un Conseiller pour le Douzième ward.
Un Conseiller pour les Treizième et Quatorzième wards.

Un Conseiller pour le Quinzième ward.

Un Conseiller Municipal pour les Seizième et Dix-Septième wards.

Conformément à la requête de la Section 14 de la Charte de Ville, les Commissaires d'élection feront les retours des votes donnés à chaque precinct d'élection ou endroit de vote, pour les officiers municipaux, à l'Hôtel de Ville, les dits retours comprenant une copie de la liste du poll des électeurs qualifiés, une liste du vote compté, et un tableau complié des votes donnés pour les officiers municipaux.

JOHN FITZPATRICK,
Maire.

21 mars—24 av 21 av inc

A LOUER.

Les magasins No 213 rue du Canal et 417 rue South Front.

Le warehouse Nos 540 et 544 rue South Peters.

Les bureaux au 3ème étage No 832 rue de l'Union.

Le résidence No 1205 rue Bourbon.

S'adresser à

JULES ANDRIEU,
912 rue Gravier.

99 nov—

PAS DANS LE

COMPACT!

Lafayette Fire Insurance Co., No 9:25 rue Magazine, près l'avenue Jackson.

Téléphone 162 ou par carte postale pour l'inspecteur. 26 jan—6 m dim

PETITES ANNONCES.

PERDU ou égaré.—Un billet à ordre de $1500, daté 19 février 1891, payable un an après date portant 8 0/0 d'intérêt, par accepteur par hypothèque d'après un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 30 mai 1891, tiré par Camille A. Jacquet à son ordre et endossé par lui. Le dit billet a été payé. Récompense payée à qui le rendra à Louis Léon 529 rue Decatur.

16mars—18 20 22

DEMANDES.

DEMANDE A ACHETER.—Timbres. Payé comptant pour vieux timbres français mis en usage vers l'année 1850. Aussi vieux timbres confédérés, vieux timbres des Etats-Unis. Putnam's News Stand, 108 rue St Charles.

17 mars—1 som

ANCIENS timbres de toutes sortes—éventails, bijoux avec perles. Jas Pelletier, 34 Bourbon.

8 mars—1 m

ON demande—Une bonne cuisinière parlant français pour un hôtel à la campagne. S'adresser à M. L. Payssé, coin Bourgogne et Ste-Anne.

28 fév

ON demande au No 1,625 rue Seconde, près St-Charles, une gardienne compétente, bien recommandée. 23 janv—

A VENDRE.

A VENDRE—Pour se retirer des affaires l'épicerie et buvette située coin des rues Marais et St-Pierre, connu sous le nom de J. B. Roesi.

22 mars—1 f

A VENDRE—Deux terrains remblayés, une encoignure, St Pierre près Broad, $225 chaque comptant. S'adresser à J. Q. Gowand, Morris Building.

20 mars—2f

A LOUER.

A LOUER—Maison simple, 1425 rue Robertson, près Kerlerec, ayant quatre chambres de fil, deux vestibules, salle à manger, pantry, cuisine, etc., arrière cour et jardin. S'adresser à J. J. Crusel, No 309 rue Baronne, près Gravier.

21 mars au 5 avril inc

A LOUER, à Mandeville, paroisse de St-Tammany, l'hôtel anciennement connu comme "Hôtel Frappart", meublé et réparé de fond en comble, consistant en l'hôtel principal contenant 10 chambres et aussi sept cottages contenant ensemble quelques 23 chambres, machine à gaz de Paquette, range, puits artésien, cabanes à bains, écuries, etc. Le terrain mesure 150 pieds de face au lac Pontchartrain sur 600 pieds de profondeur. Spear & Escoffier, 723 rue Commune.

8 mars

BANDAGES HERNIAIRES

Ajustés avec perfection à très bas prix. Appliances pour difformités et Bonnets-de-nuit faites sur commande. En magasin une grande variété de ceintures de support de bandages herniaires et d'articles en toile.

A. MERBRETT,
114 rue St-Charles, au coin de la Place Lafayette
4 janl95—1an

Magasin du Bon Marché

61 Rue Royale

(NOUVEAU No 213),

F. A. BRUNET.

Horloger, Bijoutier, Joaillier

Marchand de Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toutes descriptions.

Cannes et Ombrelles à pomme d'or et argent.

Achat et échange de vieil or et argent.

Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.

14dec95—1an

DES MASS MEETINGS DÉMOCRATIQUES

AURONT LIEU AUX ENDROITS ET